

CAHIER DES CHARGES pour l'épreuve terminale de chant au BEM

Epreuve n°1

Nature de l'épreuve / Contenus	Situation	Compétences évaluées	Indicateurs et critères d'évaluation
<p>Interprétation d'un programme élaboré par l'élève avec l'aide de son professeur comportant au moins 2 morceaux d'époques et de styles différents, ainsi qu'au moins 2 langues différentes dont le Français.</p>	<p><i>Le jour de l'épreuve le jury demande à l'élève de chanter son programme.</i></p> <p><i>La prestation a lieu en présence d'un public (si possible sur scène)</i></p> <p><i>Durée 10 minutes maximum.</i></p>	<p><i>Capacité à construire un programme équilibré mettant les qualités de l'élève en valeur.</i></p> <p><i>Capacité à assumer un programme seul ou accompagné, de niveau fin de second cycle d'environ 10 minutes.</i></p> <p><i>Capacité à défendre musicalement ses choix par une interprétation engagée.</i></p>	<p><i>Qualité d'interprétation et d'expression fondée sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>une bonne gestion des registres vocaux et du timbre (homogénéité du registre medium)</i> • <i>Une bonne conscience corporelle et une maîtrise de la respiration abdo costale</i> • <i>Une compréhension et une intelligibilité du texte</i> <p><i>Investissement et présence scénique</i></p>
<p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix du programme est à puiser dans un répertoire habituel large (madrigal, air de cours, mélodie, lied, songs, air sacré, musique contemporaine ou encore cabaret ou comédie musicale) auquel on peut ajouter les musiques traditionnelles ou extra européennes. • L'élève a la possibilité d'interpréter un morceau de son programme en petite formation vocale (duo, trio ou plus) a cappella ou accompagné • L'accompagnement instrumental peut être le piano ou tout autre instrument polyphonique (clavecin, guitare, harpe, etc.....) <p><i>L'épreuve n° 1 et n°2 ne doivent pas dépasser 15 minutes maximum (un filage avant l'examen est indispensable afin d'en vérifier la durée et l'enchaînement)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève prépare une présentation succincte de son programme, de façon orale ou écrite, permettant de situer l'extrait dans son contexte historique et musical, de décrire le personnage interprété, etc. ... • Une liste répertoire à titre consultatif et informatif est disponible à la médiathèque du CRR d'Annecy 			

CAHIER DES CHARGES pour l'épreuve terminale de chant au BEM

Epreuve n°2

<p>Projet personnel faisant appel aux capacités d'invention et de création. Il peut s'agir de l'interprétation d'une pièce libre en petit ensemble non dirigé. Il peut être l'occasion d'un croisement avec d'autres disciplines artistiques.</p> <p><i>Durée : 5 minutes maximum</i></p>	<p><i>La prestation s'articule avec le programme vocal de l'épreuve 1</i></p> <p><i>Le professeur référent aide l'élève. Il n'intervient pas dans la réalisation (autonomie de l'élève) mais s'assure que la durée des épreuves 1 et 2 ne dépasse pas 15 minutes tout compris (installation et déplacement)</i></p> <p><i>L'élève rédige une note d'intention qui a pour but d'explicitier son projet (point de départ, envie, objectifs et moyens de réalisation).</i></p>	<p><i>Capacité à s'organiser pour mener un projet à bien.</i></p> <p><i>Capacité à inventer, créer et/ou improviser</i></p> <p><i>Capacité à mobiliser des ressources territoriales dans et hors l'établissement</i></p>	<p><i>Originalité, singularité</i></p> <p><i>Pertinence du résultat par rapport au projet énoncé.</i></p>
--	---	--	---

Questions liés à l'organisation :

Fiche technique à fournir (via le professeur référent ou le responsable de la structure)

Liste des éléments techniques mis à disposition par la structure qui organise l'examen (prévoir une salle de type auditorium)

Respect du temps de passage

Remarque : Cette épreuve est à mettre au regard de l'Oral 2 des épreuves de FM (dont elle peut être une reprise, une amplification ou un point de départ). Elle permet dans tous les cas d'encourager des pratiques enseignantes partagées entre les professeurs de FM et d'instrument ou chant du candidat.

Entretien

Retour sur l'évaluation : *court entretien avec le jury (5 minutes maximum) pour mesurer la capacité de l'élève à s'auto-évaluer, pour demander des précisions sur ses choix, son projet personnel et son éventuelle orientation en 3° cycle (un avis très favorable dispense un élève non inscrit au CRR des tests d'entrée en 3° cycle.).*